Juillet
Août
Septembre
2020

Vivre Quimperlé

Le magazine de votre Ville

Bevañ. kemperle www.quimperle.bzh

Crise sanitaire

Soutenons nos commerçants !

PORTRAIT

SAMIE aide les mineurs étrangers isolés

PROJETS

Le nouveau visage de Quimperlé se dessine

Mesdames, messieurs,
Le 15 mars vous nous avez renouvelé votre confiance. Je tiens à vous en remercier très chaleureusement. Être maire est en effet un honneur et un grand bonheur.
Chacun convient que ces élections municipales se sont déroulées dans des circonstances très particulières avec un taux de participation dont personne ne peut se satisfaire.
Mais je vois aussi dans ce résultat, près de 59%, la reconnaissance du travail accompli et des promesses tenues. Pour la première fois depuis la réélection d'Yves Guillou en 1983, par votre choix, vous permettez à un maire d'effectuer un deuxième mandat et à une équipe municipale d'inscrire son action dans la continuité.

Merci de votre confiance

Ensemble, nous allons donc poursuivre l'action engagée, soutenir les commerçants, aider les propriétaires et investisseurs à rénover les immeubles, maintenir des services publics de qualité, veiller à la tranquillité publique.
Nous accompagnerons les associations culturelles, sportives et solidaires qui contribuent tant à faire de Quimperlé une ville dynamique, agréable à vivre, attractive pour de nouveaux habitants.
Nous continuerons à restaurer notre patrimoine historique et à préserver nos richesses naturelles.
Nous nous engagerons avec détermination dans les défis des transitions écologique et énergétique.
J'en suis convaincu, notre cité a tous les atouts pour être une ville citoyenne et solidaire.
Prenez soin de vous, des vôtres, et profitez de ce bel été qui s'annonce.

Michaël Quernez Maire de Quimperlé / Maer Kemperle

Itroned, aotrounez,
D'ar 15 a viz Meurzh ho poa adlakaet ho fiziañs ennomp.
Fellout a ra din lavaret trugarez deoc'h a-greiz kalon. Rak un enor hag un eurvad eo bezañ maer.
Pep hini a anzav e oa c'hoarvezet an dilennadeg evit an ti-kêr en ur blegenn dibar-kenañ gant ur feur perzhiañ ha ne c'hall den ebet bezañ laouen gantañ.

Trugarez vras deoc'h evit ho fiziañs

Met gwelet a ran ivez gant an disoc'h-se, tost da 59%, eo anavezet al labour a zo bet sevenet hag ar promesaoù a zo bet dalc'het dezhe. Evit ar wech kentañ abaoe ma oa bet addilennet Yves Guillou, choazet ganeoc'h e 1983, e roit tro d'ur maer da ober un eil respet ha d'ur skipailh evit an ti-kêr da genderc'hel gant e labour.
Asambles, emaomp o vont da genderc'hel gant an ober boulc'het, da harpañ ar genwerzherien, da sikour ar berc'henned hag ar bosterien da reneveziñ ar savadurioù, da virout servijoù publik a-zoare, da deuler evezh ouzh ar sioulded er vuhez foran.
Harpañ a raimp ar c'hevredigezhioù a bled gant ar sevenadur, ar sport hag ar c'hengred hag a sikour ober eus Kemperle ur gêr vuhezek m'eo plijus bevañ hag a sach annezidi nevez daveti.
Kenderc'hel a raimp da reneveziñ hor glad istorel ha da virout hor pinvidigezhioù naturel.
Emaomp o vont da blediñ a-zevri gant an diaesterioù m'eo an treuzkemmoù energiezh hag ekologel.
Sur on emañ ganeomp ar perzhioù mat evit ma teuio hor c'hêr da vezañ ur gumun geodedel ha kengred.
Diwallit mat, c'hwi hag ho re, ha grit ho mad eus an hañv kaer a zo o tont

S'informer

P3 CRISE SANITAIRE
Soutenons nos commerçants

P4 TERRASSES DE KERJÉGU
Clap de fin pour les travaux

P5 CCAS
Un service d'aide a domicile à votre service

Dossier

P6 DES PROJETS STRUCTURANTS POUR VOTRE COMMUNE
UN NOUVEAU VISAGE POUR QUIMPERLÉ

Portrait

P10 ASSOCIATION SAMIE KALON AR BED
Aider les mineurs étrangers isolés à Quimperlé

Habiter le territoire

P12 QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ
Les coups de cœur de l'office de tourisme du Pays de Quimperlé

Entreprendre

P14 NOUVEAUX ARRIVANTS
Capsule, Léa beauté, Mon âme bohème, Petit à p'tit, L'artiste coiffure, L'atelier de Maryon

Vivre votre quartier

P14 L'IME ET LES SERRES MUNICIPALES
On ne change pas une équipe qui gagne !

Débattre

P16 «Quimperlé d'abord»,
«Uni.e.s pour Quimperlé»
«Quimperlé, décidons ensemble»
«Faire mieux ensemble»

P17 Conseil municipal express

Sortir

P18 **Cet été Quimperlé se visite**

Raconter

P20 HISTOIRE
Le couvent des Ursulines

QUIMPERLÉ KEMPERLE

VIVRE QUIMPERLÉ
Hôtel de ville – 29391 Quimperlé Cedex
Tél. 02 98 96 37 37 - Fax 02 98 96 37 39
Directeur de la publication : Michaël Quernez
Crédits photos : Service communication (sauf mention contraire)
Rédactrice: Manon Le Bolc'h, Services municipaux
Réalisation : Acis&Galaté.
Imprimé à 6 500 exemplaires sur papier PEFC.
Édition : Ville de Quimperlé

Crise sanitaire

Soutenons nos commerçants

QUIMPERLÉ A DÉPLOYÉ PLUSIEURS ACTIONS DE SOUTIEN AU MONDE ÉCONOMIQUE LOCAL, POUR COMPLÉTER CELLES MISES EN PLACE À L'ÉCHELLE NATIONALE ET RÉGIONALE.

Pas évident d'accorder des remises lorsque l'on sait que les redevances pour occupation du domaine public sont votées un an à l'avance. Lors de la séance du conseil municipal du 17 juin dernier, les élus ont voté à l'unanimité plusieurs remises gracieuses. Ainsi la fleuriste « Magnolia » qui loue son local à la Ville et les commerçants des Halles profiteront de six mois de loyers gratuits (du 1er mars au 31 août 2020) et des tarifs réduits pour le second semestre. Concernant les marchés, une remise gracieuse totale sur les abonnements du 1er semestre 2020 sera accordée aux commerçants qui n'ont pas pu bénéficier d'un emplacement durant la crise sanitaire ou qui ont profité d'un d'un emplacement de façon ponctuelle (prorata en fonction du nombre de présence). Une nouvelle grille tarifaire a également été mise en place pour 2020. Pour ce qui est des bars et restaurants, ceux qui ont une terrasse sur l'espace public peuvent l'étendre gratuitement. Il en est de même pour les commerces qui ont des présentoirs de vente sur l'espace public.

« NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ : ON Y TIENT, ON LES SOUTIENT, ON Y VA ! »
Les commerces autorisés à rouvrir disposent des aménagements nécessaires à l'accueil du public dans le contexte sanitaire actuel. **SOUTENONS-LES !**

Suivez le chemin bleu pour découvrir la ville autrement !

Rue de l'ancien abattoir, le « grand final » de l'aménagement du chemin bleu touche à sa fin. L'œuvre de Yann Kersalé s'étend désormais du Pont Fleuri au pigeonnier jusqu'à la rue de l'ancien abattoir. Après plusieurs mois de travaux, les agents des services techniques de la Ville et du SITC ont paré le mur qui longe la rue de pierres d'Elven. Des lumières bleues y seront encastrées afin de terminer la mise en lumière du chemin. chemin. L'enrobé sera posé au courant de l'été. Dès la fin des travaux, en plein cœur de ville, laissez-vous guider par la lumière et découvrez la richesse du patrimoine bâti et naturel d'un nouvel œil.

La collection municipale s'agrandit

Il est impossible d'évoquer les artistes de Quimperlé sans parler de Beaufrère qui, tout au long de sa carrière, a rendu hommage à sa ville natale dans des gravures et peintures. La Ville conserve aujourd'hui une centaine d'exemplaires de ses œuvres au cœur de sa collection municipale. Cet été, dans le cadre de « l'œuvre de la saison », nous vous proposons de découvrir la dernière acquisition de la collection municipale : « Le moulin des Gorets », une huile sur toile réalisée en 1897 au format relativement grand, inhabituel chez Adolphe-Marie Beaufrère.
Visites commentées à 10h30 les jeudis 6 août et 3 septembre à la mairie – salle des mariages.
Gratuit, réservation obligatoire de préférence par mail à culture@ville-quimperle.fr ou par téléphone au 02 98 96 37 37

Adolphe-Marie Beaufrère,
Le moulin des Gorets, 1897,
Huile sur toile, H. 65 - L.96,
Quimperlé - Collection municipale

Terrasses de Kerjégu

Clap de fin pour les travaux

EN PARALLÈLE DES TRAVAUX MENÉS SUR LA FUTURE MSAP (MAISON DES SERVICES AU PUBLIC) ET SUR LES LOCAUX DU CDAS (CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE), LA VILLE DE QUIMPERLÉ TERMINE L'AMÉNAGEMENT DU SITE DE KERJÉGU. UN PROJET PENSÉ DANS SA GLOBALITÉ ET SUR LE LONG TERME POUR EMBELLIR CE LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE.

Les terrasses de Kerjégu

Le parvis de l'espace Kerjégu a été aménagé sur le principe d'un parvis minéral, composé de dalles et agrémenté de massifs surélevés. Cette terrasse sera une invitation à la contemplation du parc paysager. L'ancien garde-corps a été remplacé par un ouvrage esthétiquement très proche. L'espace surplombant la chapelle Saint-Eutrope (auparavant un parking) constitue quant à lui un accès sur l'espace Kerjégu depuis la rue de l'Hôpital Frémeur.
Un revêtement pavé a été réalisé en cohérence avec les revêtements piétons déjà existants autour de la chapelle. Un potager a également été conçu pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale et des arbustes à fruits permettront de le délimiter.

Deux puisards écologiques pour récupérer les eaux de pluie

En plein cœur de la cour intérieure de Kerjégu, deux puisards filtrants (de 30m³) ont été installés et recouverts de gazons fleuris. Une touche champêtre en plein cœur de ville qui permet d'absorber et drainer les eaux de pluie. Ainsi, les eaux filtrées descendront et glisseront dans les nappes phréatiques et éviteront de rejoindre nos rivières : une démarche écologique. C'est la première fois qu'un tel aménagement est mis en place dans Quimperlé. Cette nouvelle approche de traitement des eaux pluviales sera mise en place sur chacun des nouveaux projets qui le permettront.

Des aménagements futurs

Une étude est actuellement en cours afin de redonner au vallon de Kerjégu une qualité d'espace public, et remettre en valeur le Dourdu. Elle s'attachera à de donner de la cohérence entre les différentes opérations d'aménagement : les terrasses de Kerjégu, la place Winston Churchill, la rue Jacques Cambry, l'espace de nature en mettant en scène les deux cours du Dourdu, les abords de la chapelle Saint-Eutrope, et les zones de stationnement destinées à l'accueil des usagers de la MSAP. ●

Reconstruction du marché de Nara

Le 29 mars 2018, le marché de Nara au Mali a été ravagé par un incendie. Ce feu provoqué par une citerne, a causé des dégâts matériels importants : au total, plus de 187 commerçants ont été touchés et la valeur des marchandises perdues s'élève à 400 millions de Francs CFA soit plus de 600 000€.
Le comité de jumelage Quimperlé-Nara lance alors un appel à l'aide pour récolter des fonds et participer à la reconstruction du marché. 4 000€ ont été récolté grâce au pot commun solidaire. Le comité de jumelage à quant à lui donné 3 000€ de fonds propres et la Ville de Quimperlé a versé une subvention exceptionnelle de 10 000€. Le marché porte aujourd'hui le nom de « Marché de Quimperlé ». Une fierté pour la commune ! ●

CCAS

Un service d'aide a domicile à votre service

AU CCAS DE QUIMPERLÉ, DES PROFESSIONNELS ACCOMPAGNENT LES SENIORS ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AVEC DES PRISES EN CHARGES PERSONNALISÉES, EN TOUTES CIRCONSTANCES.

L'aide à domicile pour les personnes en situation de handicap permet de garantir leur bien-être tout en soulageant leur famille. Au CCAS de Quimperlé, les auxiliaires de vie mettent leurs compétences au service de ces personnes afin de faciliter leur quotidien en fonction de leurs besoins mais aussi et surtout, de leurs envies. Nous sommes allés à la rencontre de l'une d'entre-elle : Armelle, auxiliaire de vie de profession depuis 30 ans.

Des prises en charges spécifiques

Florence et Estelle sont deux jeunes femmes autistes. Cette maladie se traduit par une difficulté à décoder les rapports sociaux, à maîtriser le langage. Elles peuvent par exemple sursauter lorsqu'elles entendent des bruits forts et être nerveuses au contact des autres. Nous pouvons apaiser le quotidien de ces personnes et permettre leur inclusion sociale en les familiarisant avec leur environnement. C'est l'objectif du CCAS de Quimperlé et plus particulièrement d'Armelle. Depuis 7 ans elle intervient chez Florence, 50 ans, et plus récemment chez Estelle, 30 ans.

L'importance d'échanger

« L'isolement est l'une des pires réponses que l'on puisse donner à l'autisme, indique Armelle. *Un cercle vicieux d'interactions mal gérées et de peur peut s'installer. Notre mission est double : soulager les familles et permettre aux malades de se sociabiliser, sortir, retrouver des activités, s'épanouir tout simplement. Elles ont sans cesse besoin d'être rassurées, il faut faire preuve de beaucoup de douceur, de souplesse et de patience pour gagner leur confiance. Avant chaque prise en charge, nous organisons un temps d'échange avec la famille. Il est important de se fixer des objectifs pour ensuite apprécier les progrès : récemment, avec Estelle, nous sommes allés à la médiathèque. Bientôt ça sera la piscine. Cet été j'envisage de l'amener à la plage, elle adore nager ! Florence ce qu'elle aime c'est se promener le long de la rivière, écouter de la musique et chanter en voiture ! Petit à petit, si je vois que la personne est demandeuse, je lui propose et nous décidons, avec l'accord de la famille, de sauter le pas ! Quoi de plus beau que de réussir à redonner goût à la vie ? J'adore mon métier ! Aucune prise en charge ne se ressemble, mais elles ont toutes un point commun : l'affectivité. Ce lien si fort qui se crée. »*

Un rôle essentiel

L'intervention de ces auxiliaires de vie permet de favoriser le mieux vivre en société. Leur rôle est essentiel, elles sont un relais entre la famille et les personnels de santé. Peu importe les différences, nous avons toutes et tous notre place dans la vie de notre cité. ●

Contact :
CCAS de Quimperlé – QAP domicile -
19 place Saint-Michel -
02 98 96 37 57

Maintenir le lien durant la crise sanitaire ...

Nombreux sont celles et ceux qui ont été essentiels durant la période de confinement. Parmi eux : les auxiliaires de vie. Au CCAS, la continuité du service public a été assurée durant toute la crise sanitaire. Les aides à domicile ont continué d'intervenir chez les personnes isolées ou dépendantes de la commune. Les missions du SAAD, déjà indispensables en temps normal, sont devenues primordiales lors du confinement. Elles ont assuré leurs missions avec humanisme et professionnalisme dans des conditions difficiles. Et nous les en remercions ! ●

VIVRE QUIMPERLÉ / JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2020

Des projets structurants pour votre commune

Un nouveau visage pour Quimperlé

QUIMPERLÉ EST AUJOURD'HUI LA 10E COMMUNE DU FINISTÈRE AVEC UN PEU PLUS DE 12 000 HABITANTS. LA MUNICIPALITÉ A À CŒUR DE DÉVELOPPER ET DYNAMISER SON CENTRE-VILLE ; DE FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS POUR LES USAGERS ; ET D'ENCOURAGER LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS. POUR CELA, DIFFÉRENTS PROJETS SONT EN COURS ET ÉMERGENT AUX QUATRE COINS DE LA VILLE. ZOOM SUR CE QUE SERA « LE NOUVEAU VISAGE » DE NOTRE CITÉ.

UNE RÉFLEXION GLOBALE : LA PLACE HERVO, LES HALLES, ET LES ESPACES PUBLICS ATTENANTS

RÉHABILITATION DES IMMEUBLES DE LA PLACE HERVO

Afin de redynamiser le secteur des halles, la Ville de Quimperlé a acquis en 2016 deux immeubles de la place laissés à l'abandon depuis de nombreuses années : les anciens magasins « Sport Des Iles » et « Vieille Bretagne ». Ces deux bâtiments seront déconstruits et restaurés afin de créer, à terme, six logements locatifs et deux commerces. Cette opération, réalisée conjointement avec l'Opac de Quimper-Cornouaille, vise à redensifier l'habitat de centre-ville et renforcer la fonction commerçante de ce secteur. Durant le premier trimestre 2020, des sondages dans les sols et des travaux de purge ont été effectués afin de réaliser le désamiantage et retirer l'ensemble des éléments de décoration et d'isolation intérieure. La toiture et le gros œuvre seront terminés à l'horizon de l'été 2021. Les travaux intérieurs et les finitions reprendront après la période estivale pour s'achever au printemps 2022. Les travaux seront mis en pause chaque été.
Le planning d'intervention sera présenté prochainement aux usagers du secteur et adapté à leurs besoins.. ●

> Pour garantir un centre-ville dynamique, il faut des commerces et des services adaptés à la population. »
> **Michaël Quernez, maire de Quimperlé**

REDYNAMISATION DES HALLES ET DE LA PLACE HERVO

Lors des ateliers participatifs, la population a émis ses souhaits et attentes. Globalement, ce lieu est perçu comme un secteur convivial de Quimperlé où il est important de créer de nouveaux aménagements. Parmi eux, des terrasses, la végétalisation, l'installation de mobilier propice à la détente, la possibilité de manger sur place ou à emporter et la prise en compte des nouvelles façons de consommer : du bio, local et du vrac. Transformer les Halles en « pôle gourmand » pour renforcer l'attractivité des lieux : tel est l'objectif de la municipalité. Ouvertes sur l'extérieur, elles pourront également accueillir des animations culturelles. Une nouvelle phase de concertation sera donc mise en place avec les commerçants et les usagers. ●

PEAUX NEUVES POUR LES RUES DE LA PAIX ET BRÉMOND D'ARS

En attendant la fin des travaux des immeubles de la place, la rue de la Paix et la rue Brémond d'Ars vont être revêtues d'un enrobé provisoire. Pour rappel, le revêtement pavé de la rue Brémond d'Ars a été réalisé dans les années 2005-2006.
Il souffre aujourd'hui de déformations importantes au niveau de la bande de roulement des véhicules. Les dégradations étant apparues moins dix ans après sa réalisation, il reste couvert par la garantie décennale : les travaux ne devraient donc pas à la charge de la Ville. La chaussée se dégradant actuellement trop rapidement : il n'est donc pas possible d'attendre la fin des travaux des immeubles de la place Hervo pour la refaire. Les travaux vont entraîner un flux important de passages d'engins de chantier : il n'est donc pas judicieux de la refaire à neuf. Un enrobé provisoire sera donc posé au courant de l'automne avant d'être refait à neuf.
Le planning de ces premières interventions sera présenté aux commerçants et riverains. ●

2 questions à

Michaël Quernez, Maire de Quimperlé

Quels sont les objectifs pour ces prochaines années ?

« Nous souhaitons ardemment poursuivre le rayonnement de notre cité en réinventant le centre-ville et en le redynamisant. Nous voulons en faire un lieu de vie attractif tant en matière de commerces, de services, que de mobilité sociale et générationnelle de l'habitat. Il est aussi primordial de mettre en valeur notre patrimoine bâti, reconquérir les logements vacants, rénover l'habitat dégradé et aménager les friches urbaines.
Pour garantir un centre-ville dynamique, il faut des commerces et des services adaptés à la population. Enfin, il nous faut continuer de soutenir les associations culturelles, sportives, solidaires qui contribuent tant à faire de Quimperlé une ville créatrice et dynamique.
Pour soutenir la mise en place de certains de ces projets nous avons répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la Région Bretagne et l'État, grâce auquel nous avons obtenu 1,3 millions d'euros d'aides. »

Le centre Guéhenno va bientôt laisser place au Conservatoire intercommunal de musique et de danse : où en est le projet ?

« L'intégration du futur conservatoire dans le quartier Guéhenno va s'accompagner d'une reconfiguration de l'espace public. C'est l'occasion de redessiner et de qualifier les différents types d'espaces publics : rues, stationnements, place et parvis. Un équipement tel que celui-ci a nécessairement une fonction forte, et a pour vocation de rentrer dans le patrimoine bâti remarquable par sa qualité. L'ensemble des espaces publics de ce quartier de la haute-ville a besoin d'être remis à niveau et cette requalification se poursuivra avec la création du nouveau conservatoire. Il sera la référence pour la poursuite des aménagements. Le chantier devait être livré pour juin 2023 mais le calendrier des travaux a dû être requestionné au vu de la crise sanitaire. » ●

VIVRE QUIMPERLÉ / JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2020

LE CENTRE-VILLE PASSE EN ZONE 30

Piétons, automobilistes, cyclistes, usagers des transports en commun, tout le monde a sa place sur la voie publique. Pour faire cohabiter tout le monde, Quimperlé, en concertation avec les usagers, a décidé de passer l'hyper-centre en zone 30. L'objectif est de limiter la vitesse des véhicules, en supprimant des repères habituels de circulation : marquage automobile, feu de circulation, lignes d'arrêt etc. On trouvera aussi des « zones de rencontre », où la vitesse sera limitée à 20 km/h. Les piétons y auront la priorité absolue et seront autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. Du fait d'une faible différence de vitesse, la zone 30 est naturellement favorable à la circulation des cyclistes. Dans l'hyper centre de Quimperlé, la zone 30 existe déjà. Pour la rendre plus lisible et cohérente, des aménagements paysagers vont être réalisés afin de matérialiser les 12 « portes d'entrée et de sortie » des axes principaux : rétrécissement des voies de circulation, création d'îlots végétalisés intégrant la signalisation règlementaire zone 30, et marquage au sol spécifique « 30 ». Sur les 32 autres entrées et sorties en secteur résidentiel, des aménagements plus légers seront réalisés, avec la création de petits îlots végétalisés, intégrant la signalisation règlementaire zone 30 et un marquage au sol spécifique « 30 ». Les travaux devraient débuter à l'automne pour une durée prévisionnelle de deux mois. ●

GARANTIR UN MEILLEUR ACCES AUX SERVICES PUBLICS

CRÉATION D'UNE MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

Réunir en un seul et même lieu les services d'aide et d'accompagnement dans les diverses démarches quotidiennes : telle est l'ambition du futur site de Kerjégu où l'on retrouvera la MSAP (Maison de Services Au Public), le CCAS (Centre Communal d'Action Social) et le CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale). L'objectif est d'offrir aux Quimperlois un véritable service public de proximité en regroupant l'ensemble des pôles : social et santé (CPAM, CAF) ; famille, enfance et jeunesse (PMI, RAM, PIJ et pôle associatif) ; emploi formation ; insertion professionnelle (Mission locale, CIO, Actife, Pôle emploi) ; justice et droit (Point d'Accès au Droit). Il s'agit de permettre à chacun d'accéder à ses droits et de les faire valoir. La durée des travaux est estimée à 18 mois et devrait se terminer en septembre 2021. ●

CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE : CCAS-CDAS

En septembre prochain, les différents services du CCAS et du CDAS de Quimperlé actuellement répartis sur quatre sites seront enfin réunis. Un accueil commun va être créé afin de faciliter votre parcours tout en garantissant des réponses adaptées à vos demandes. L'objectif premier est d'apporter une réponse immédiate aux situations d'urgence sociale : aide de première nécessité (alimentation, hygiène, accès aux soins et à l'hébergement), et protection des personnes vulnérables. Cette mutualisation vise également à favoriser l'accès aux droits des personnes en les informant, en les accompagnant et en les orientant vers le bon interlocuteur. Le but est ainsi d'éviter le non-recours au droit et la perte d'information. Quimperlé est la première ville du Finistère à mutualiser ces accueils. Les abords à proximité immédiate du site vont être aménagés pour permettre le fonctionnement des lieux (cf. page 4 : article « aménagement du site de Kerjégu »). ●

> L'ensemble des espaces publics du quartier de la haute-ville a besoin d'être remis à niveau. »
> **Michaël Quernez, maire de Quimperlé**

CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE RUE LEURIOU

La Ville de Quimperlé, Quimperlé Communauté, Finistère Habitat, l'Apajh 29 et Les PEP 29 se sont associés autour d'un projet d'habitat : la construction d'une résidence intergénérationnelle en plein cœur de ville. Ce projet développé au cœur de la haute-ville sur une friche urbaine, prévoit la construction de vingt-quatre logements répartis dans trois bâtiments : un logement type T1, dix-huit logements T1 bis, trois logements T2 et trois logements T3. Ces appartements seront autonomes mais reliés, pour permettre à des personnes de générations différentes d'occuper un logement à loyer économique, dans un cadre qui préserve leur intimité tout en incitant à l'entraide et la convivialité entre les résidents. Il s'agit d'une nouvelle alternative d'habitat innovante qui verra le jour en réponse au défi sociétal du vieillissement de la population, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et d'intégration des jeunes dans la cité. La recherche de convivialité sera le moteur du « vivre avec », pierre angulaire de l'identité de la résidence. Il respectera des valeurs humaines telles que : le lien social, la solidarité, l'entraide, la participation et la citoyenneté, l'accessibilité socio-économique et l'accompagnement. ●

VIVRE QUIMPERLÉ / JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2020

> Héberger, nourrir, guider, éduquer et mettre à l'abri des migrants de moins de 18 ans, c'est la mission du SAMIE.

EN PLEINE CRISE SANITAIRE, LA MOBILISATION S'EST ACCRUE

Durant le confinement, c'était chaque jour le même rituel pour Mélina et Véronique, les deux éducatrices de l'association : préparation de petits plats, achats de jeux, devoirs imprimés, sans oublier les attestations sur le tableau de bord, et la tournée peut commencer ! Ces distributions étaient l'occasion de garder le lien avec les jeunes, de leur montrer qu'on ne les oublie pas et de s'assurer que les règles soient bien respectées. *« Après plusieurs semaines de confinement, nous avons ressentie un coup de mou chez nos jeunes. Nous avons donc décidé de mettre les bouchées doubles : nous leur préparions chaque jour un repas typique français, nous organisions des « défis vidéos» (danse, incroyable talent, tutos cuisine…) pour les occuper. Nous avons aussi été témoins d'un incroyable élan de générosité de la part des Quimperlois : tous les mardis, des dizaines de gâteaux nous étaient livrés. C'était vraiment beau de voir ça »* témoigne Mélina.

Association **SAMIE kalon ar bed**

Aider les mineurs étrangers isolés à Quimperlé

LE SAMIE (SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS ETRANGERS) ACCUEILLE DES JEUNES MINEURS, OU TOUT JUSTE MAJEURS, ISOLÉS ÉTRANGERS, DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT. À QUIMPERLÉ, MÉLINA ET VÉRONIQUE, ÉDUCATRICES, SONT EN CHARGE DE 14 JEUNES ÂGÉS DE 15 À 18 ANS

Chaque année, beaucoup de jeunes mineurs isolés arrivent en France, seuls et désorientés. Ils sont d'abord pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, puis certains sont confiés à des associations via le Conseil départemental, afin de leur trouver un logement, une école, une formation, de les aider dans leurs démarches administratives et dans les tâches du quotidien. Le but est qu'ils soient progressivement autonomes.

Les familles Kalon « familles de cœur » : un réel besoin de lien et de soutien

Pour aider les éducatrices, une quinzaine de bénévoles œuvrent toute l'année pour accompagner les jeunes. Un repas partagé, une partie de football, un week-end en Normandie, une sortie au cinéma… Toutes ces activités sont un moyen de tisser des liens d'amitiés réconfortants et de s'intégrer dans la société française.

Ils témoignent

Maëlle, 16 ans, famille Kalon

C'est une expérience humaine extrêmement enrichissante : des liens très étroits se tissent avec les jeunes, d'autant plus qu'ils ont à peu près le même âge que moi. Tous les dimanches nous allons faire du footing avec mon père et les jeunes qui le souhaitent.
Le dimanche quand il fait beau c'est barbecue à la maison ! Je suis vraiment fière que mes parents aient choisi de s'impliquer dans une telle association. »

Olivier, 18 ans, Camerounais

Je suis arrivé en France en août 2019. Je vis seul en appartement. J'étudie en bac pro électricité au lycée professionnel Julien Crozet à Port Louis. Je me lève tous les matins à 5h30 et enchaîne les moyens de transports : train, bus, et bateau. Mais ça vaut le coup ! Je suis content de ma formation et des amis que j'ai pu me faire. Le soir en rentrant, je suis « coach sportif » pour le SAMIE. »

Luc, 16 ans, Ivoirien

Je suis arrivé en France le 10 juillet 2018. J'ai d'abord passé plusieurs mois dans un hôtel à Brest avant de rejoindre Quimperlé. Aujourd'hui je suis en collocation et j'étudie au collège Jules Ferry. Maëlle (famille Kalon) m'aide pour mes devoirs et le soir nous allons courir. Au début, ça n'était pas facile d'arriver dans une ville inconnue, mais maintenant je suis heureux ici, entouré de mes amis. »

Mélina, éducatrice au SAMIE de Quimperlé

Les moteurs de notre association sont véritablement la solidarité, l'entraide, le partage et la cohésion. Nous sommes aidés par des bénévoles mais aussi des partenaires : associations sportives, commerçants, écoles, habitants… Pour vous citer un exemple : un habitant nous prête actuellement un jardin dans lequel les jeunes peuvent planter leurs propres légumes. L'un d'eux, apprenti menuisier, a fabriqué un composteur. Cela leur permet de garder leurs déchets verts pour nourrir les légumes qu'ils consomment à la belle saison. Un vrai travail de coopération ! »

Marie, famille Kalon depuis un an

C'est au cours d'une rencontre à la médiathèque que nous avons, ma famille et moi, décidé de nous lancer dans l'aventure. Une façon aussi de montrer à nos enfants que la différence est une richesse qu'il est impératif de préserver. Je suis admirative du travail effectué par Mélina et Véronique et je suis contente de pouvoir, à mon échelle, les aider. »

Contact :
Si vous souhaitez devenir « famille Kalon » ou bénévole, n'hésitez pas à contacter l'association :
secretariat@samiekab.or
02 29 40 41 66

ENTRE TERRE ET MER, LE PAYS DE QUIMPERLÉ VOUS OFFRE DES PAYSAGES MAGNIFIQUES AUTOUR DE SES RIVIÈRES QUI VIVENT AU RYTHME DES MARÉES. TOUR D'HORIZON DES LIEUX INCONTOURNABLES À DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR CET ÉTÉ.

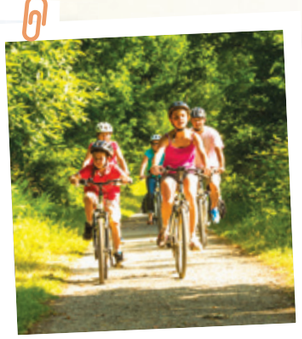

Tourisme en Pays de Quimperlé

Les coups de cœur de l'office de tourisme

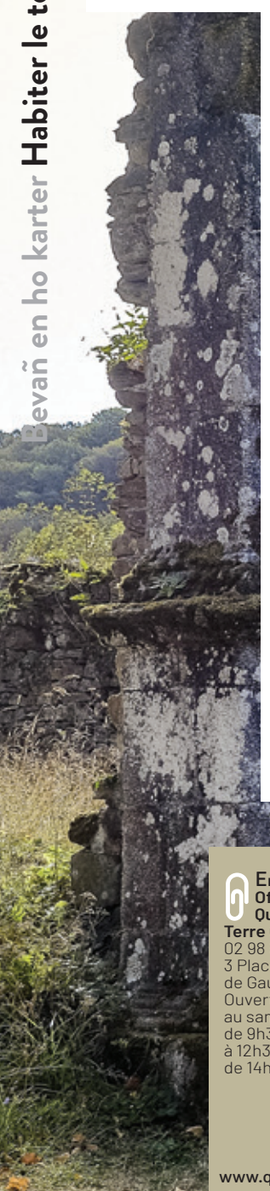

Port de Doëlan

Ce petit joyau maritime est bordé de rives verdoyantes ou bateaux colorés, de maisons bretonnes mais aussi de deux phares qui offrent une carte postale des plus pittoresques. Chaque jour, les bateaux de pêche proposent poissons, langoustines et crustacés en vente directe sur les quais.

Port de Brigneau

Arrêt au cœur de la petite ria où les eaux se teintent d'une palette de couleur vert-bleu, le fameux glaz breton ! Témoins de l'activité maritime passée, les vestiges d'une ancienne conserverie dominent la digue de Malachappe.

Port du Bélon/Riec-sur-Bélon

Escale incontournable pour déguster « la Bélon » face à la mer ! Vous pourrez visiter un élevage ostréicole tout en profitant d'une vue imprenable sur la ria dont les paysages évoluent au cours des marées. Le port est également le point de départ de plusieurs circuits de randonnée.

L'Aven et le port de Rosbras

Plaisanciers, marcheurs ou encore amoureux de sites paisibles marquent une halte pour partager un verre sur les bords de ce port confidentiel authentiquement breton. À quelques encablures de là, il se murmure que Gauguin se baignait nu à l'anse du Goulet-Riec, endroit particulièrement préservé.

La Laïta et le port du bas-Pouldu

À l'extrême sud-est du territoire, une ambiance familiale baigne ce petit port. À proximité des plages et des criques, on y admire à marée basse les bancs de sable qui se dessinent. Situé à l'embouchure de la Laïta, il suffit de 5 minutes en bateau pour s'offrir une escapade dans le Morbihan.

Les roches du Diable

Tout en chaos granitique et eaux fougueuses, ce site exceptionnel se révèle être le cadre idéal pour de belles balades. Au programme : escalade, randonnée, pêche en rivière et canoë-kayak. L'atmosphère qui s'en dégage et les roches étranges qui bordent la rivière en font un véritable lieu de légendes.

Voie verte

Aménagée sur l'ancienne ligne ferroviaire Carhaix-Rosporden, cette route fait le plaisir des amoureux de la nature. Cet élément de la véloroute Concarneau-Roscoff est à découvrir à pied, à cheval ou à vélo… une invitation à la découverte du Centre-Bretagne.

Site abbatial Saint-Maurice

Lieu enchanteur aux vestiges romantiques, cette ancienne abbaye cistercienne raconte 600 ans d'histoire des moines. Parcours permanent et expositions temporaires offrent une expérience inédite. La faune et la flore préservées du lieu raviront également les amateurs de nature.

Maison-Musée du Pouldu

A l'été 1889, Paul Gauguin délaisse Pont-Aven pour s'installer à la Buvette de la Plage du Pouldu. La Maison-Musée offre une immersion dans l'atmosphère artistique et quotidienne de l'époque, grâce à des créations sonores et mises en scène.

Presqu'île de Merrien

Calme et reposant, le port de Merrien est surplombé par l'imposante « Maison des Douaniers ». Au cœur d'un patrimoine naturel préservé et à la flore diversifiée, les balades vous mèneront au corps de garde qui veille sur l'entrée de la ria et de son port.

L'Ellé

Cette magnifique et puissante rivière de 60 km de long traverse trois départements bretons avant de rejoindre la Laïta à Quimperlé. Classée Natura 2000, elle offre des paysages typiques des fonds de vallées bretons préservés dans un cadre paisible.

L'Isole

A la différence de l'Ellé, la rivière Isole possède des eaux très claires. Elle prend sa source dans les Montagnes Noires, dans le Morbihan. Son cours est composé de nombreux méandres, jusqu'à créer de profondes gorges au niveau de la forêt de Cascadec, à Scaër.

Églises de Quimperlé

Parmi les quelques églises remarquables du Pays de Quimperlé, l'église gothique Notre-Dame de l'Assomption qui domine la ville depuis la colline Saint-Michel, et l'église abbatiale de Sainte-Croix qui vous surprendra avec son chœur des moines, un joyau de l'art roman, et sa crypte, l'une des plus belles de Bretagne.

Maison des Archers

Située dans la rue pavée Dom Morice qui présente un bel ensemble architectural du XV[e] au XVII[e] siècle, la Maison des Archers date du milieu du XVI[e] siècle et est classée Monument Historique.

Les parcs ostréicoles du Bélon

La célèbre huître plate au goût de noisette et à la finesse en bouche doit son nom à la ria du Bélon, où les ostréiculteurs sont aux petits soins pour elle. Entre eau douce et salée, l'huître s'affine avant de se laisser savourer sur place… ou à emporter ! Les parcs à huîtres sont visibles à marée basse.

Les chapelles

De nombreuses chapelles sont ouvertes à la visite durant tout l'été : Saint-Eutrope, Ursulines (à Quimperlé), Saint-Philibert (à Moëlan-sur-Mer) et la chapelle Notre-Dame de la Paix (à Clohars-Carnoët).

Parc du Quinquis

Le Parc du Quinquis a opté pour un concept d'animaux en liberté, en contact direct avec le public, au sein d'un parc botanique. Venez tester le Parcabout en famille en sautant, jouant et glissant dans les toboggans ou simplement en vous détendant dans les filets suspendus.

Manoir de Kernault

Vous y trouverez des traces d'architectures gothique, une chapelle privée, un vivier, une salle seigneuriale… autant de singularités qui marquent les différentes époques de la vie de Kernault. La promesse d'un moment de plaisir partagé autour d'une exposition ou une idée de promenade. ●

En savoir +
Office de Tourisme Quimperlé Terre Océane
02 98 96 04 32
3 Place Charles de Gaulle
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Quimperlé Communauté Kemperle Kumuniezh

www.quimperle-terreoceane.com

VIVRE QUIMPERLÉ / JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2020

Capsule : la nouvelle boutique 100% féminine !

Après avoir travaillé pendant vingt ans dans la restauration, Nadia, originaire de Quimperlé, revient à ses premiers amours : la mode, le prêt-à-porter. C'est dans une boutique entièrement rénovée qu'elle vous propose dans un décor chaleureux haut en couleur, une panoplie de vêtements, accessoires et sacs. Son challenge ? Plaire au plus grand nombre en sélectionnant des pièces de marques, originales, colorées et de qualité à prix accessibles : Armorlux, Humility (les amateurs de « la fée Maraboutée vont adorer !), See U soon, mais également the Korner & Pieces. ●

Capsule
38, place Saint Michel.
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
06 34 08 61 99
Instagram : Capsule Quimperlé 29

Léa beauté : votre nouvelle esthéticienne

« Le métier d'esthéticienne est avant tout une passion : aimer les gens, les mettre en valeur et leur donner confiance en eux » voilà ce que nous confie Léa quand nous lui demandons ce que lui évoque son métier. Esthéticienne à domicile durant quelques années, elle décide de se lancer à son compte lorsqu'elle fait la connaissance de Morgane, prothésiste ongulaire rue de Quimper. Spécialisée dans la beauté du regard et la pose d'extension de cils, Léa vous propose également des soins du visage, du corps, ou encore des épilations. ●

Léa beauté à « Le salon de L&M »
6, rue de Quimper.
Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h et le vendredi et samedi de 10h à 12h.
Tél : 07 69 03 61 87
Instagram : lea_beaute29
FB : Léa beauté

Mon âme bohème : le macramé aux influences ethniques

L'artiste s'appelle Céline Caro et depuis cinq ans elle vit de ses passions : la pierre et le macramé. C'est suite à des voyages et rencontres qu'elle s'initie au monde de l'artisanat et de l'art en général. Elle découvre et apprend le macramé seule, mais aussi auprès d'artisans locaux. Au fil des rencontres, des heures à créer, elle construit petit à petit son propre style. Elle tisse à la main chaque pièce, nœud par nœud : bracelets, colliers, boucles d'oreilles, bracelets de cheville... Depuis peu, elle partage son savoir grâce à des stages et prodigue des conseils en lithothérapie. Elle crée des pièces uniques et tout type de commande personnalisée sur-mesure afin de s'accorder à l'énergie de chacune : ce dont vous rêvez, Céline vous le confectionne ! ●

Mon âme bohème
38, rue Savary.
Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h et le vendredi et samedi de 10h à 12h.
Tél : 06 51 64 04 85
Instagram : monameboheme
FB : mon âme bohème

Petit à p'tit : une boutique singulière

Dans son atelier-boutique de créations, Valérie fabrique vos univers sur-mesure, en bois non traité, dans toute une gamme de couleurs et de formes. Cette ancienne artisane peintre confectionne tout à la main : nichoirs, et objets de décoration en tous genres. Elle propose également de vous faire découvrir son métier au travers de stages ou coachings : qu'il s'agisse de poser un papier peint, de relooker un meuble, peindre un mur ou faire des patines... vous n'aurez plus besoin de faire appel à un professionnel : rien de tel que le « handmade » ! ●

Petit à p'tit
38 rue Savary.
Ouvert le mercredi de 14 h à 17 h, le vendredi et le samedi de 10h à 12h, et 14h à 18h30.
Tél : 06 86 40 09 14
FB : Petit à p'tit

L'artiste coiffure : pour vous messieurs ! Coupe cheveux et barbes, et tout ça sans rendez-vous : rendez-vous au n°5 de la rue de Quimper !

L'atelier de Maryon : silence ça pousse !

« Un coup de cœur pour Quimperlé, ce local, et cet emplacement » : voilà ce qui a poussé Maryon à s'installer au bord de la Laïta le 11 mai dernier. Après dix-sept années à manier les ciseaux, elle chouchoute aussi bien les dames, les messieurs, que les enfants ! Son petit plus ? N'utiliser que des produits naturels à base d'orchidée pour vos shampoings, soins, couleurs et mèches. À la revente elle propose uniquement du bio et vegan. Ici, vos cheveux ne seront pas jetés et auront une seconde vie : Maryon les confie à l'association « coiffeur juste » qui les transforme en barrières anti-pollution pour les océans. ●

L'atelier de Maryon
15b, rue du Bourgneuf.
Ouvert le lundi mardi jeudi et vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 17h.
Tél : 06 34 08 61 99
Instagram : latelier_de_maryon
FB : l'atelier de Maryon

Youna, Raphael, Alexi, Guillian , aux côtés de David Simon responsable du service cadre de vie, et Marilyne et Julia éducatrices.

L'IME et les serres municipales

On ne change pas une équipe qui gagne !

APRÈS DEUX ANS DE STAGE AUX CÔTÉS DES AGENTS DE LA VILLE, LES SEIZE JEUNES DE L'ATELIER « HORTICULTURE ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS » DE L'IME (INSTITUT MÉDICO EDUCATIF) DE QUIMPERLÉ VONT POUVOIR CONTINUER LEUR APPRENTISSAGE GRÂCE AUX SERRES MUNICIPALES.

Actuellement en reconstruction, l'IME de Quimperlé se voit obligé de retirer les serres pourtant indispensables aux cours d'horticulture pour semer et cultiver. Les liens créés entre les agents de la Ville et les jeunes depuis trois ans poussent naturellement David Simon, responsable du service cadre de vie, à proposer un partenariat entre les deux structures. *« Tout le monde y trouve son compte : nous leur mettons à disposition une serre, et ils nous aident lorsque nous avons besoin de renfort notamment lors des rempotages »* atteste D. Simon. Une démarche valorisante pour tous : les jeunes qui apprennent sur le terrain, en contact direct avec des professionnels, et les agents qui transmettent leurs savoirs.

Au travers ce partenariat, Marilyne éducatrice technique en horticulture à l'IME souhaite *« favoriser l'intégration des jeunes dans le milieu professionnel en développant leur relationnel par l'échange et le partage »*. Du partage vous en aurez sur le marché de Quimperlé si vous avez la chance de les croiser, ou lors des portes ouvertes de l'IME. L'argent des ventes leur sert à organiser des évènements, faire des activités et des sorties. Une récompense pour ces jeunes qui apprivoisent petit à petit le monde du travail.

IME de Quimperlé
142, rue de Moëlan
02 98 96 29 02

Quimperlé d'abord

UN ÉLU LIBRE, VIGILANT, CONSTRUCTIF

Lors de la première réunion du Conseil Municipal découlant des élections du 15 mars 2020, j'ai rappelé un point essentiel concernant le rôle du Conseil Municipal :
« Les élus du conseil municipal, représentent, collectivement, l'ensemble des administrés de Quimperlé, mais chacun doit veiller individuellement, à ne pas représenter qu'une part des Quimperlois.
L'intérêts général doit primer sur les considérations partisanes.
Les compétences des communes relèvent de la loi du 5 avril 1884, dont la formulation est reprise par le Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule : « Le Conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune ».
Mon vécu d'élu, de 2008 à 2020, dont 6 ans comme Maire-Adjoint, mais aussi antérieurement mes 25 années de responsabilité syndicale, me confortent dans une orientation essentielle, une valeur sûre : « la vocation à rechercher le compromis, ce qui impose pour y parvenir une écoute attentive et réciproque de chacun de élus. Ça ne réussit pas toujours, mais il ne faut jamais regretter d'avoir essayé. » Une ligne de conduite pour les 6 ans à venir.
Aussi, lors du Conseil municipal du 17 juin, j'ai rappelé l'importance que revêt pour moi certains dossiers : mon opposition à toute augmentation, à partir de l'année prochaine, de l'eau et de l'assainissement pour les seules familles quimperloises, augmentation découlant mécaniquement du transfert de ces compétences à l'intercommunalité ; le projet de création à Quimperlé d'une mutuelle municipale afin de « ne laisser personne sur le bord du chemin », une action financière plus importante en faveur notamment des commerces locaux impactés durement par la crise sanitaire. ●

ALAIN KERHERVÉ ET
LES MEMBRES DE SON ÉQUIPE

Uni·e·s pour Quimperlé

MERCI AUX « PREMIERS DE TRANCHÉE », À CETTE FRANCE GÉNÉREUSE ET SOLIDAIRE !

La crise sanitaire que nous vivons est aussi une crise environnementale, écologique, économique et sociale qui appelle des réponses massives y compris locales. Dès le lendemain des élections nous nous sommes remis au travail pour maintenir les services publics nécessaires à la population, notamment pour nos ainés et les plus fragiles d'entre-nous.
Nous tenons d'ailleurs à saluer le sens de l'engagement, le dévouement de nos aides à domicile et agents du Centre Communal d'Action Sociale et le professionnalisme des agents de notre collectivité.
Nous tenons aussi à remercier celles et ceux qui ont, parfois au péril de leur santé, soigné, aidé, accompagné les plus fragilisés d'entre nous.
Nous apportons notre soutien au mouvement social engagé par la communauté hospitalière et nous demandons au gouvernement que les décisions prises soient enfin à la hauteur des légitimes revendications.
Cette crise confirme également l'urgence des grandes transitions agricole et alimentaire, des ruptures nécessaires, de la nécessité de relocaliser et de réindustrialiser la France.
Et si nos collectivités peuvent concourir à la relance économique par leur capacité d'investissement, et éviter ainsi des suppressions d'emplois, nous serons attentifs à ce que notre développement soit soutenable, respectueux de notre patrimoine naturel, de la faune et de la flore, de la biodiversité. Nous voulons pour ce faire expérimenter, innover, et bâtir avec vous une ville citoyenne, attractive et solidaire, fière de son histoire et résolument tournée vers « l'avenir commun ».
La crise nous invite à l'humilité mais aussi à prendre toutes nos responsabilités. Notre équipe est prête à relever ces défis. ●

« UNI·E·S POUR QUIMPERLÉ »
AVEC MICHAËL QUERNEZ – MAJORITÉ MUNICIPALE

Quimperlé, décidons ensemble

QUIMPERLÉ DÉCIDONS ENSEMBLE (QDE), AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Nous saluons respectueusement celles et ceux qui ont affronté la crise sanitaire en 1ère ligne.
Nous remercions les 576 Quimperlois(es) qui ont choisi de soutenir notre liste citoyenne, QDE, permettant ainsi que nous soyons 3 élus au Conseil Municipal.
Nous défendrons les valeurs, les principes, le programme visant à mettre enfin notre Ville sur les rails des indispensables et urgentes transitions démocratique, sociétale, sociale, écologique !
Notre site quimperledecidonsensemble.fr reste consultable.
Nous allons promouvoir une meilleure « démocratie participative », où chacun(e) peut donner son avis et participer aux décisions. Nous serons la transparence et les contre-pouvoirs, indispensables à la démocratie. Déjà, nous avons suggéré et obtenu, que chaque Conseiller(ère) appose sa signature sur la « Charte de l'élu », attestant ainsi de son engagement à « servir le Bien commun » et non à « se servir ».
Nous soutenons qu'il faut engager Quimperlé vers les (r)évolutions incontournables pour l'Avenir de nos enfants, comme inverser la destruction environnementale ou sortir de la spirale infernale de l'individualisme-égoïsme.
Nous soutiendrons donc activement les « mobilités douces » (vélo), l'alimentation bio et locale dans les cantines scolaires, recréer le lien à la Nature préservée, inciter et aider les agriculteurs à ne plus utiliser de pesticides (surtout à proximité des habitations), développer les circuits économiques courts, soutenir les « petits » commerçants, amplifier l'isolation thermique des bâtiments, inciter chaque Quimperlois(e) à réduire ses déchets et... sa sur-consommation, soutenir la création d'un « tiers-lieu » permettant aux jeunes (et autres) de se retrouver et de recréer du lien social. ●

ERIC SAINTILAN, SONIA OLLIVIER,
MICHEL TOBIE ET LEUR ÉQUIPE

Faire mieux ensemble

RESTONS VIGILANTS POUR FAIRE MIEUX, ENCORE!

Pour cette première tribune officielle, je souhaite remercier les Quimperloises et les Quimperlois qui, par leur vote, m'ont permis de devenir conseillère municipale.
C'est une grande fierté, une vraie responsabilité, et je vais m'efforcer d'être digne de leur confiance.
Je ne suis que la représentante de ces personnes et je veux leur dire que mon ami et collègue Sylvain Victorin Savin et moi-même, sommes à leur écoute et disponibles.
Nous sommes des élus de terrain, prêts à échanger et à discuter avec tous ceux qui le souhaitent.
Notre groupe FAIRE MIEUX ENSEMBLE, est plus vivant que jamais. Nous continuons à travailler, à réfléchir et à tenter de trouver des idées novatrices et rassembleuses pour mettre en avant les nombreux atouts de Quimperlé.
Des choses très concrètes peuvent être proposées et mises en place. Nous en reparlerons le moment venu.
Au sein du conseil municipal, nous avons très peu de «poids», il est donc fondamental que nous soyons présents sur le terrain, connectés avec les véritables problématiques des Quimperlois et à leur contact.
La politique se nourrit du débat d'idées et nous saurons être de vrais acteurs de ce débat pour que la démocratie s'exprime librement.
Une opposition constructive, vigilante et au travail, voilà mon état d'esprit du jour ! ●

ANNE DANIEL, SYLVAIN VICTORIN-SAVIN
ET LEUR ÉQUIPE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 MAI 2020

Cette séance était consacrée à l'installation du Conseil, le maire, ses adjoints et les conseillers ont été élus : Michaël Quernez, maire de Quimperlé aux côtés de 9 ajoints.es, 3 conseiller.es délégué.es, 14 conseiller.es et 6 membres de l'opposition.
Dorénavant, la charte de l'élu local sera signée par l'ensemble des membres du Conseil et annexée au règlement intérieur de la collectivité.
Le conseil a également délibéré sur les différentes délégations d'attribution au maire et aux adjoints.
Il a aussi été décidé du montant des indemnités des élus.

SÉANCE DU 17 JUIN 2020

Institutions
Ce conseil a été rythmé par l'élection des représentants des commissions municipales, l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, la désignation des représentants dans les organismes extérieurs, et le vote du règlement intèrieur du conseil.

Finances
Les élus ont validé le compte de gestion 2019 à l'unanimité. Le compte administratif 2019 du budget principal a lui aussi été validé et des budgets annexes ont été votés.

Vie économique et commerciale
Les élus ont validé des remises gracieuses aux commerçants sédentaires ou ambulants, commerçants des halles, et des marchés pour soutenir le commerce local impacté par la crise sanitaire.
(cf. article p.3)

Ressources humaines
Le conseil a validé une prime exceptionnelle aux agents communaux mobilisés durant la crise sanitaire.

SÉANCE DU 8 JUILLET 2020

Patrimoine
Un appel à projet a été lancé par la Région Bretagne pour la rénovation et révélation des maisons à pans de bois. À Quimperlé, cinq maisons ont été identifiées et vont bénéficier d'un dispositif comprenant l'aide de la collectivité dans la recherche de financeurs et de conseils en travaux. Une délibération a également été prise pour déterminer l'accompagnement financier de la ville aux propriétaires. Une étude de diagnostic a été votée à la chapelle des Ursulines pour lancer une future rénovation de la charpente, de la voûte, et la conservation des graffitis. Le plan de financement et la demande de subvention ont été approuvés par le Conseil.

Quartiers
Vos nouveaux référents de quartiers ont été désignés. Retrouvez-les sur notre site Internet : www.quimperle.bzh ●

En savoir plus :
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur notre site Internet : www.quimperle.bzh

VIVRE QUIMPERLÉ / JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2020

Cinéma dans la prairie

A la prairie Saint-Nicolas, début du film à la tombée de la nuit. Ouverture du site à partir de 19h30. Nombre de places limité
En cas de pluie, les séances sont rapatriées au cinéma La Bobine. Ouverture du cinéma à 20h. Début du film à 21h (plus tôt si la salle est pleine). En cas de doute et pour connaître le lieu de la projection, vous pouvez appeler le répondeur du cinéma à partir de 19h : 02 98 96 04 57

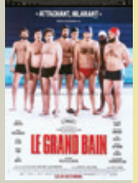

Jeudi 16 juillet : Le chant du loup d'Antonin Baudry
Jeudi 23 juillet : Minuscule 2 - les mandibules du bout du monde, de Thomas Szabo et Hélène Giraud
Jeudi 30 juillet : Les animaux fantastiques : les crimes de Grindelwald de David Yates
Jeudi 6 août : Astérix - le secret de la potion magique d'Alexandre Astier et Louis Clichy
Jeudi 13 août : Le grand bain de Gilles Lellouche
Jeudi 20 août : Opéra d'été «La Traviata» en partenariat avec l'opéra national de Paris
Jeudi 27 août : Green Book de Peter Farelly

Les Mercredis musicaux

Place Isole-Sainte-Croix
Début des concerts à 20h30
Nombre de places limité
Réservation obligatoire, de préférence sur www.billetweb.fr ou au bureau quimperlois de l'office de tourisme
Repli à l'Espace Benoîte Groult en cas de pluie

Mercredi 22 juillet : soirée rock - Ko Ko Mo + The blind suns. En partenariat avec l'association Rockland
Mercredi 29 juillet : soirée rap en partenariat avec l'association N°106
Mercredi 5 août : soirée électro pop en partenariat avec l'association Fourth River (Echap)
Mercredi 12 août : soirée fest noz avec Rozenn Tallec - Yannick Noguet / Sérot-Janvier

Nos enfants de Quimperlé

Lucie Braud, auteure, et Lauranne Quentric, illustratrice en résidence à la Médiathèque en 2019/2020, sont allées à la rencontre d'enfants, d'adolescents, d'adultes pour leur ouvrir un espace de parole.
De chaque entretien, les autrices tirent un portrait écrit et illustré où chacun livre son regard sur le monde, celui qu'il connaît, celui qu'il imagine.
A la médiathèque de Quimperlé jusqu'à la mi-septembre.
Salle Charlie Hebdo, entrée libre aux heures et jours d'ouverture de la médiathèque.

LA VILLE DE QUIMPERLÉ ORGANISE TOUT L'ÉTÉ DES ACTIONS DE MÉDIATION CULTURELLE, TOUT EN RESPECTANT LES DIRECTIVES ET MESURES SANITAIRES PRÉCONISÉES PAR LE GOUVERNEMENT.

Cet été Quimperlé se visite

Visites de la chapelle Saint-Eutrope

DU 12 JUIN AU 28 AOÛT 2020
Le mercredi de 14h30 à 17h et le vendredi de 10h15 à 12h15 : Visite libre de la chapelle avec les Amis de l'Hôpital Frémeur. Pour les visites de groupe contactez le 06 07 13 70 66 ou par mail : amis.fremeur@gmail.com
Les jeudis 23 juillet, 6 et 20 août 2020 à 15h : Visites guidées de la chapelle avec les guides du Pays d'Art et d'Histoire. Plein tarif 5 €/ tarif réduit 3 €. Réservation obligatoire. Renseignement et réservation : Office de tourisme Quimperlé Terre Océane 02 98 96 04 32 www.quimperle-terreoceane.com contact@quimperle-terreoceane.com
Le mardi 18 août 2020 à 14h30 : Visite approfondie de la chapelle avec Quimperlé Animation Tourisme. Visite assurée par Alain Pennec, président de l'association Histoire et Patrimoine Kemperle. Gratuit. Réservation obligatoire au 06 70 35 66 77

Canoë Kayak Club de Quimperlé
Randonnées sur la Laïta en canoë ou Kayak

Le CKCQ vous propose une randonnée de 15km (3-4 heures) au rythme des marées entre le Pouldu et Quimperlé. Des navettes sont mis à disposition et se chargent de la logistique des bateaux ainsi que du retour des chauffeurs des voitures au départ.
Tarifs : kayak ou canoë 2 places : 40€ / kayak 1 place : 26€ / kayak ou canoë 3 places : 45€

Randonnées en paddle

5 km entre le Pouldu et St Maurice. Tarifs : 21€/paddle
Horaires d'ouverture en juillet et août : tous les jours de 9h à 18h
Plus d'infos au : 02 98 39 24 17 / 06 86 83 80 45 ou sur le site : www.kayak-quimperle.fr

Visite des Ursulines

DU 1ER JUILLET AU 20 SEPTEMBRE 2020
Visites flash, commentées, spécifiques
Voir en dernière page

Visites flashs : l'œuvre de la saison

LES 2 JUILLET, 6 AOÛT, 3 SEPTEMBRE À 10H30

L'œuvre de l'été est visible en salle des mariages au rez-de-chaussée de la mairie « Le Moulin des Gorrets » d'Adolphe Marie Beaufrère. Réservations obligatoires de préférence par mail à culture@ville-quimperle.fr ou par téléphone au 02 98 39 28 44

AOÛT

LUNDI 3
Initiation par la boule bretonne
Organisée par OAT
Boulodrome de Kerbertrand

MARDI 18
Visite de la chapelle Frémeur restaurée
Organisée par OAT – Sur inscription
RDV sur site à 14h30

DU MERCREDI 19 AOÛT AU DIMANCHE 13 SEPTEMBRE
Exposition Mona Kerloff
Du mercredi au samedi 15h/19h30
Le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h
Présidial

MARDI 25
Danse bretonne
Organisé par OAT
Place Saint-Michel / 20h

SEPTEMBRE

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20
Journées Européennes du Patrimoine
Thème 2020 : l'éducation « apprendre pour la vie »
Programmation à venir sur le site de la Ville

VENDREDI 25
Concert / Lancement de saison HIP HIP HIP
Gratuit – sur réservation
Espace Benoîte-Groult à 19h

SAMEDI 26
Concert d'orgue
Par Virgile MONIN
Gratuit – sur réservation
Eglise Notre-Dame à 20h30

SAMEDI 26
Inauguration de l'orgue
Eglise Notre Dame - Place Saint-Michel

LUNDI 28
Séance patrimoine
Bad Bou Bubby
Cinéma La Bobine à 20h30

JUILLET

Exposition photographique « Mentawaï »
De Christian Scaviner.
Chez Penn da Benn
Place Saint-Michel

JEUDI 16
Initiation par la boule bretonne
Organisée par OAT
Boulodrome de Kerbertrand

MARDI 28
Danse bretonne
Organisé par OAT
Place Saint-Michel / 20h

VIVRE QUIMPERLÉ / JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2020

LE COUVENT DES URSULINES

Le couvent des Ursulines de Quimperlé est fondé en 1652 par Monseigneur du Louët, évêque de Quimper. Sa vocation principale est l'enseignement religieux des jeunes filles.
Durant l'occupation allemande l'organisation Todt prend possession des bâtiments afin de loger les ouvriers qui travaillent à la construction du mur de l'Atlantique. De nombreux résistants et prisonniers de droit commun y seront incarcérés par la Gestapo.
Après la Seconde Guerre mondiale, il devient propriété du Département du Finistère et abrite aujourd'hui le collège public et laïc Jules Ferry.
Pour en savoir plus sur l'histoire des Ursulines :
Du 1er juillet au 20 septembre 2020 : nous vous proposons une découverte inédite de l'architecture et de l'histoire du couvent des Ursulines. Une occasion unique de découvrir un monument qui a connu plusieurs histoires et plusieurs vies au cours de ses 300 ans d'existence.

VISITES LIBRES
La chapelle et le cloître sont accessibles librement du 1er juillet au 20 septembre 2020.
N'hésitez-pas à vous munir de jumelles pour mieux apprécier les nombreux détails de la voûte lambrissée.
Ouverture du mercredi au dimanche de 10h à 18h. Gratuit.
Merci d'apporter votre masque.
Le personnel d'accueil est là pour vous orienter et répondre à vos questions.
N'hésitez pas à aller à leur rencontre !

VISITES COMMENTÉES
Pour un accès privilégié au cloître et au sous-sol du couvent et une visite plus approfondie, nous vous proposons de participer à une visite commentée
Chaque vendredi à 10h30. Gratuit.
Merci d'apporter votre masque.
Réservations obligatoires de préférence par mail à culture@ville-quimperle.fr ou par téléphone au 02 98 39 28 44 (du mercredi au dimanche de 10h à 18h).

VISITES SPÉCIFIQUES
Pour les groupes, des visites commentées sont possibles sur réservation.
Renseignements et réservation de préférence par mail à culture@ville-quimperle.fr ou par téléphone au 02 98 39 28 44 (du mercredi au dimanche de 10h à 18h)